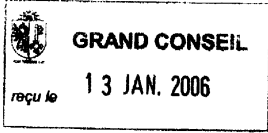


C 2148

ME JACQUES PAGAN

AVOCAT



Monsieur Michel HALPERIN
Président du Grand Conseil de la
République et Canton de Genève

Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
1204 GENEVE

Aux bons soins de Madame Anna Maria
HUTTER, Sautier

GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Session GC: 26-27.01.2006
Président	<input checked="" type="checkbox"/> Députés (100)
Commissaires	Bureau <input checked="" type="checkbox"/>
Secrétariat	Chefs de groupe <input checked="" type="checkbox"/>
Commission:	
Copie à:	

Genève, le 11 janvier 2006

Monsieur le Président,

Par la présente lettre, je déclare renoncer à mon mandat de député avec effet au mercredi 25 janvier 2006, à 24h00.

Cette date doit permettre à mon successeur issu des urnes, Monsieur Philippe GUENAT, artisan hôtelier, de pouvoir être assermenté lors de la séance plénière du Grand Conseil des 26 et 27 janvier et d'occuper ainsi immédiatement la place qui était la mienne. Cette date doit également permettre à la députation UDC de pouvoir compter sur ma participation régulière aux séances des commissions parlementaires jusqu'au 25 janvier 2006 inclus où ma dernière apparition se fera au sein de la commission des droits politiques et du règlement du Grand Conseil,

Au cas où cela s'avérerait nécessaire aux fins ci-dessus, je suis bien évidemment prêt à avancer la date effective de mon départ.

Je regrette profondément de devoir quitter le législatif cantonal, mais les obligations de ma charge fédérale m'empêchent aujourd'hui de mener de front les deux fonctions parlementaires. Il m'appartient également de ne pas négliger mon activité d'avocat, à défaut pour moi de compromettre gravement le peu d'avenir professionnel qui me reste à disposition.

Enfin, il m'apparaît indispensable de permettre l'entrée au Grand Conseil de personnalités nouvelles et particulièrement aptes à œuvrer pour le bien du canton et de ses habitants. Monsieur Philippe GUENAT est un acteur éminent de l'hôtellerie et du tourisme à Genève et je suis persuadé que ce secteur économique d'importance –lequel, à ma connaissance, ne dispose pas de représentant au parlement cantonal– pourra, au travers de sa personne, faire œuvre utile au service de la collectivité et du rayonnement de notre Cité.

C'est avec cette ferme conviction qui allège d'autant le regret que j'éprouve de devoir quitter la noble assemblée que vous présidez de manière talentueuse, avec le dévouement éclairé de Madame le Sautier, que je prends donc congé de vous.

A votre personne et à l'ensemble des députées et des députés, je formule mes vœux bien sincères de succès pour l'avenir de Genève et de la Patrie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma déferente considération.



Jacques PAGAN